



06 mai 2026 -17:30

Appartient à [Conseil des ministres du 24 avril 2026](#)

Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités 2025-2029

Sur proposition du ministre chargé de la Lutte contre la pauvreté Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet de Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités 2025-2029.

Le plan d'action fédéral est un plan élaboré par le gouvernement fédéral et s'étend sur toute la durée de la législature. Il a pour objectif de lutter contre la pauvreté et les risques de pauvreté et de promouvoir le progrès social. Sa coordination générale relève de la responsabilité du ministre en charge de la Lutte contre la pauvreté, lequel est soutenu dans cette tâche par le SPP Intégration sociale.

Le plan s'articule autour de quatre piliers thématiques :

1. Emploi et protection sociale

- activation et accompagnement
- automatisation et recours aux droits
- groupes vulnérables

2. Pauvreté et santé

- soins abordables
- soins accessibles
- groupes vulnérables

3. Pauvreté et lutte contre le surendettement

- un accompagnement efficace du débiteur est au cœur de la démarche
- lutte contre l'industrie du crédit
- réforme SECAL

4. Pauvreté, risque de pauvreté et pouvoir d'achat

Outre ces piliers thématiques, le plan d'action prévoit un mécanisme d'évaluation reposant sur trois piliers : des outils d'analyse d'impact ex ante, des tests de pauvreté et le suivi des différentes actions et de





l'évolution de la pauvreté. Une évaluation finale indépendante sera réalisée par le Bureau fédéral du plan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

